



OBSERVATOIRE DES DROITS HUMAINS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

Termes de référence

Décembre 2019

Contexte et problématique :

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est au cœur du développement humain. Le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement a été reconnu en 2010 par les Nations Unies dans une résolution du 28 juillet 2010 (résolution 64/292) de l'Assemblée Générale des Nations Unies dans laquelle il est reconnu que « *le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit de l'homme, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme* ».

La France a été fortement impliquée dans le vote de cette résolution et s'est positionnée en faveur de cette reconnaissance du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement par les Nations Unies. Pourtant, elle ne l'a toujours pas transposé dans son droit interne et aujourd'hui encore, cet accès est loin d'être une réalité pour tous. Même si 99% de la population a accès à un réseau d'alimentation en eau et 99,7% des français ont des toilettes à domicile (Insee), l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en France demeure problématique pour une fraction de la population en situation précaire.

Il est difficile de chiffrer de manière précise les populations concernées par ce manque physique d'accès à l'eau et à l'assainissement car il n'existe aucune étude nationale permettant d'avoir des données sur la disponibilité des dispositifs publics d'accès à l'eau et à l'assainissement. En outre, l'Insee estime à 200 000 le nombre de résidences sans eau et assainissement en France. Plus généralement, on estime à plusieurs centaines de milliers le nombre de personnes n'ayant pas accès de manière permanente à l'eau potable ou subissant des conditions d'hygiène insuffisantes.

Néanmoins, la situation des personnes qui n'ont pas accès à l'eau et à l'assainissement est largement invisible et très méconnue du grand public, alors même que ce manque d'accès à une eau potable et à l'assainissement a des conséquences lourdes sur la santé, l'accès à l'éducation, l'égalité des genres, l'économie et l'environnement.

C'est dans ce contexte que la Coalition Eau (réseau d'ONG françaises du secteur de l'eau et de l'assainissement) propose d'initier un Observatoire des droits à l'eau et à l'assainissement, dans le cadre plus large d'une campagne de mobilisation collective et inter-associative "Droit à l'eau pour tous" mettant en lumière les enjeux forts liés au droit à l'eau et à l'assainissement en France et à l'international.

Cette campagne sera lancée en 2020 à l'occasion des 10 ans de la reconnaissance par les Nations Unies du droit à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit humain. En mars 2020, se tiendront également les élections municipales en France. Ces deux événements sont l'occasion d'initier une dynamique forte autour des enjeux des droits à l'eau et à l'assainissement et de réunir la pluralité d'associations engagées sur ce sujet.

Les objectifs de la campagne de mobilisation sont :

- **Interpeller les pouvoirs publics nationaux et les élus locaux** sur les enjeux forts en matière d'accès à l'eau et l'assainissement afin d'obtenir des engagements en faveur d'une mise en œuvre rapide et effective du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement en France et d'une coopération internationale pour l'eau et l'assainissement efficace et ambitieuse.
- **Sensibiliser et mobiliser les médias et les citoyens français** sur la solidarité et les enjeux de l'eau et de l'assainissement afin d'avoir un impact plus fort sur les candidats aux élections municipales et sur les décideurs nationaux et accélérer ainsi la mise en œuvre effective des droits humains à l'eau potable et à l'assainissement, à la fois en France et à l'international.
- **Renforcer la dynamique associative** sur l'eau et l'assainissement, et créer du lien entre les acteurs (au niveau des territoires, entre national et local).

La dynamique s'articulera autour de plusieurs temps forts de novembre 2019 à juillet 2020 : Journée Mondiale des toilettes le 19 novembre 2019, élections municipales en mars 2020, Journée Mondiale de l'Eau le 22 mars 2020, 10 ans de la reconnaissance des droits humains à l'eau et à l'assainissement en juillet 2020.

L'Observatoire sera l'un des éléments clés de cette campagne, mettant en relief des problématiques concrètes et interpellant les décideurs locaux sur l'urgence d'un engagement politique fort sur le droit à l'eau.

Caractères novateurs et innovant du projet

Il s'agit du premier Observatoire de ce type, axé spécifiquement sur la problématique du droit à l'eau et à l'assainissement, dans un contexte où un manque important de données est constaté sur ces enjeux.

En outre, la démarche intégrera les aspects innovants suivants :

- La sensibilisation du grand public au manque d'accès à l'eau et à l'assainissement en France via des données plus précises et accessibles en ligne ainsi qu'un partage de témoignage pour rendre visible l'histoire de ces personnes.
- L'élaboration de propositions concrètes pour les candidats et candidates aux élections municipales de 2020.
- La comparaison des engagements pris durant la campagne des municipales de 2020 et les réalisations concrètes durant le mandat avec un suivi sur le moyen terme.

Objectifs :

- Produire des données chiffrées et qualitatives sur les situations de manque d'accès physique et/ou abordable à l'eau et à l'assainissement en France ;
- Élaborer des recommandations en faveur d'un accès à l'eau et à l'assainissement pour toutes et tous, y compris et surtout pour les personnes en situation de précarité ;

- Répertorier des solutions innovantes qui existent déjà sur le territoire pour garantir un accès effectif ;
- Interpeller les pouvoirs publics nationaux et les élus locaux sur les enjeux forts en matière d'accès à l'eau et l'assainissement afin d'obtenir des engagements en faveur d'une mise en œuvre rapide et effective des droits humains à l'eau potable et à l'assainissement sur le territoire ;
- Sensibiliser et mobiliser les médias et les citoyens français sur les enjeux de l'eau et de l'assainissement afin d'avoir un impact plus fort sur les candidats aux élections municipales et sur les décideurs nationaux ;
- Renforcer la dynamique associative sur l'eau et l'assainissement, et créer du lien entre les acteurs des territoires.

Enjeux :

Ce projet est porté par la Coalition Eau, collectif de 30 ONG françaises (dont le porteur administratif est l'association Gret), dans le cadre de la campagne de mobilisation « L'eau est un droit ! » lancée le 19 novembre 2019, qui se poursuivra durant l'année 2020 (à l'occasion des élections municipales 2020 et des 10 ans de la reconnaissance par les Nations Unies des droits humains à l'eau et à l'assainissement).

L'enjeu de ce projet d'Observatoire des droits à l'eau et à l'assainissement est de mieux connaître et comprendre les situations de manque d'accès à l'eau et à l'assainissement en France. Il répond au besoin de mieux identifier et analyser les solutions, innovantes et sociales, déjà mises en œuvre par les collectivités, que ce soit pour une plus grande effectivité des droits à l'eau et à l'assainissement sur leur territoire, mais également à l'international (notamment via des mécanismes de coopération décentralisée pour le secteur eau et assainissement).

Compte tenu du budget revu à la baisse du projet d'Observatoire, l'étendue de celui-ci a dû être redéfini (les autres activités prévues dans le cadre de la campagne L'eau est un droit restent inchangées).

Les activités du projet seront :

Activités :

Activité 1 : Phase test de réalisation d'une enquête sur 4 villes françaises

L'Observatoire se déploiera donc tout d'abord avec une phase « test » sur un échantillon de 4 villes françaises. Une collecte de données et d'informations sera réalisée en lien avec des associations partenaires (points focaux), implantées localement, sur la base d'un canevas précis de collecte.

La situation des 4 villes pré identifiées sera analysée et présentée dans une "fiche-ville", reprenant des éléments chiffrés et qualitatifs rendant compte des avancées ou des manquements envers les droits à l'eau et à l'assainissement.

Les 4 villes françaises sélectionnées pour la phase test sont :

- Paris

- Bordeaux
- Marseille
- Toulouse

La collecte des données se déroulera entre décembre 2019 et mars 2020.

Par ailleurs, des données seront également collectées pour Mayotte, dans le cadre d'un travail de consultance sur la situation des droits à l'eau et à l'assainissement en Outre-Mer, mené de juin à décembre 2019.

Activité 2 : Compilation des données et rédaction de fiches-villes

Les données collectées dans les 4 villes françaises faisant partie de l'échantillon test seront restituées dans 4 fiches villes succinctes.

Un rapport d'étude sur l'Outre-Mer sera également remis.

Activité 3 : Production de supports de communication

Les 4 fiches-villes seront maquettées et imprimées, diffusées à la fois en format papier et digital, pour l'été 2020.

Les informations collectées seront également diffusées sur un site internet créé pour la campagne L'eau est un droit « leauestundroit.fr »

Activité 4 : Production de recommandations pour les candidats aux élections municipales et plaidoyer au niveau local

Une plaquette de propositions à l'attention des candidats sera réalisée dans le cadre de la campagne « L'eau est un droit ».

Les principaux candidat.es aux élections municipales des 4 collectivités ciblées seront contacté.es par les partenaires de la campagne « L'eau est un droit ». Des rencontres seront organisées afin de partager les constats de l'Observatoire et les recommandations associées.

Activité 5 : Suivi de l'engagement et poursuite de l'observatoire

Les 4 villes de l'Observatoire feront l'objet d'un suivi pendant l'année suivant les élections municipales, en particulier si des engagements ont été pris par les candidats élus.

Selon ces premiers résultats obtenus dans le cadre de la phase test et des ressources disponibles, d'autres villes pourront être couvertes par l'observatoire à partir du deuxième semestre 2020 ou de l'année 2021.

Résultats attendus :

Il est attendu que les données publiées par l'Observatoire poussent les collectivités à (1) améliorer la quantité et la qualité des installations pour un accès à l'eau potable et à des toilettes sur leur territoire, (2) à mettre en œuvre des dispositifs de tarification sociale et (3) augmenter leurs engagements financiers pour la coopération internationale décentralisée dans le secteur Eau et Assainissement via les dispositifs existants (1% solidaire Eau de la loi Oudin-Santini, loi Thiollière) et développent leurs échanges avec les collectivités locales du Sud.

La campagne de sensibilisation et de mobilisation inter associative sur les droits à l'eau et à l'assainissement qui sera menée en parallèle de l'élaboration de l'observatoire conduira également à donner davantage d'importance au sujet du droit à l'eau et à l'assainissement et

donner une voix forte aux personnes n'ayant pas accès à ce droit vital afin qu'elles soient visibles et entendues.

Les cibles

Cibles directes

Les cibles premières de cet Observatoire sont les collectivités territoriales (villes, métropoles, départements, régions) afin de les alerter sur le niveau réel du non-respect des droits à l'eau et à l'assainissement sur leur territoire et les interpeller pour une plus forte mobilisation en faveur d'une mise en œuvre effective des droits à l'eau et à l'assainissement pour toutes et tous.

Cibles indirectes

Les bénéficiaires indirects sont les personnes qui obtiendront des infrastructures à domicile ou à minima proches de leur lieu de vie leur offrant un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement.

Une autre cible est le grand public, l'idée étant de renforcer la prise de conscience sur les enjeux relatifs à l'accès à l'eau et à l'assainissement dans plusieurs villes de France, la connaissance des populations concernées et l'existence de solutions pour améliorer les situations locales.

Les moyens :

Le projet repose principalement sur des moyens humains (équipe de la Coalition Eau) pour la collecte de données et l'élaboration de l'Observatoire. Le matériel informatique et le matériel de bureau nécessaires aux actions du projet sont déjà disponibles au niveau de la Coalition Eau et de ses partenaires mobilisés. L'équipe de la Coalition Eau est hébergée dans les locaux de l'association chef de file du collectif, le Gret. Les réunions tenues dans le cadre du projet auront lieu dans les locaux mis à disposition par les associations mobilisées.

Concernant la réalisation de vidéos de témoignages de personnes dont l'accès à l'eau et à l'assainissement n'est pas garanti, des moyens techniques sont déjà disponibles auprès de la Coalition Eau et ses partenaires.

Des moyens financiers seront cependant nécessaires pour les déplacements et les hébergements afin de réaliser des entretiens avec les acteurs locaux dans les différentes villes.

La réalisation de la plateforme internet nécessitera également l'appui d'une agence de communication pour la création graphique ainsi que l'intervention d'un informaticien.

La publication de l'Observatoire du Droit à l'eau et à l'Assainissement et la plaquette de messages aux candidats aux élections municipales nécessiteront des moyens en graphisme et impression.

Les partenaires :

Cet observatoire sera piloté et coordonné par la Coalition Eau avec des partenaires nationaux et locaux dans les villes sélectionnées dont notamment :

- Coordination Eau Bien Commun : association partenaire qui contribuera au projet d'Observatoire par ses différentes coordinations implantées en métropole (notamment en IDF) ;

- Dynam'Eau : ONG membre de la Coalition Eau, engagée sur le droit à l'eau et à l'assainissement dans la région bordelaise (notamment dans les squats et bidonvilles), qui contribuera activement, en lien avec MDM Aquitaine et France Libertés Gironde, à la campagne sur le droit à l'eau pour mobiliser les élus de Bordeaux métropole sur des engagements en matière de mise en œuvre du droit à l'eau et contribuera également au projet d'Observatoire pour la région bordelaise ;
- France Libertés Gironde : association partenaire qui contribuera activement, en lien avec Dynam'eau et MDM, à la campagne sur le droit à l'eau pour mobiliser les élus de Bordeaux métropole sur des engagements en matière de mise en œuvre du droit à l'eau et contribuera également au projet d'Observatoire pour la région bordelaise ;
- Kynarou : association partenaire qui contribuera au projet d'Observatoire sur la ville de Montpellier ;
- Médecins du Monde (MDM) Midi-Pyrénées : association partenaire qui contribuera au projet d'Observatoire sur la ville de Toulouse ;
- Médecins du Monde (MDM) PACA : association partenaire qui contribuera au projet d'Observatoire sur la ville de Marseille ;
- Médecins du Monde Aquitaine : association partenaire qui contribuera activement, en lien avec Dynam'eau et France Libertés Gironde, à la campagne sur le droit à l'eau pour mobiliser les élus de Bordeaux métropole sur des engagements en matière de mise en œuvre du droit à l'eau et contribuera également au projet d'Observatoire pour la région bordelaise.

Calendrier des actions :

- ❖ **Action 1** : Préparation et réalisation de l'enquête → 4 mois, de décembre 2019 à mars 2020
- ❖ **Action 2** : Compilation des données et rédaction de l'observatoire → 2 mois, de mars 2020 à mai 2020
- ❖ **Action 3** : Production de supports de communication → 2 mois, de mai 2020 à juillet 2020
- ❖ **Action 4** : Production de recommandations pour les candidats aux élections municipales et plaidoyer au niveau local → novembre 2019
- ❖ **Action 5** : Suivi (au cours de l'année suivant les élections municipales)

Localisation du projet

L'Observatoire portera sur 5 villes françaises, pour une première phase test :

1. Métropole de Bordeaux (présence de Dynam'eau + FL Gironde)
2. Marseille (MDM)
3. Montpellier (Kynarou, ONG membre de la COAL)
4. Paris (lien avec Coordination Eau IDF)
5. Toulouse (MDM)